



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
5 novembre 2009
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Cinquante-quatrième session
Genève, 18-20 novembre 2009
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2012-2013.
4. Ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. Annotations

Point 1 Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président/Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa cinquante-quatrième session sera le représentant de l'un des États membres de la liste A (Asie) et le Vice-Président/Rapporteur, celui d'un État membre de la liste D.

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-quatrième session, reproduit à la section I plus haut.

Documentation

TD/B/WP/216 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2012-2013

3. Conformément aux règles et règlements pertinents de l'ONU régissant la planification des programmes, le Groupe de travail examinera le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2012-2013 avant sa présentation au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et l'examen ultérieur, par le Comité du programme et de la coordination, de la version officielle publiée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. À cette fin, il sera saisi d'un document intitulé «Projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2012-2013» (TD/B/WP(54)/CRP.1), établi par le secrétariat de la CNUCED.

Documentation

TD/B/WP(54)/CRP.1 Projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2012-2013

Point 4

Ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail

4. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine (cinquante-cinquième) session du Groupe de travail.

Point 5

Questions diverses

Point 6

Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

5. Le rapport sur la cinquante-quatrième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
